

39^{ème} Conférence Générale

Dernières sessions

« les rapports des Commissions » et les « décisions »

Le 14 novembre s'est terminée la 39^{ème} Conférence Générale après **la restitution par leurs Présidents ou leurs représentants des travaux et propositions des Commissions spécialisées (Éducation, Culture, Sciences, Sciences Humaines et Sociales, Communication et Information).**

Ces rapports à l'Assemblée des délégués ont été mis en ligne sur le site de l'UNESCO

Voici quelques éléments de commentaires que nous aurons suggéré l'écoute de ces « retours » lors de ces toutes dernières sessions :

Quand bien même l'institution traverse des temps difficiles, on ressent une vitalité persistante des différents secteurs qui ont tous **validé les programmes budgétaires** qui leur ont été présentés et ont soumis à l'assemblée plénière dans sa toute dernière réunion un très grand nombre de propositions toutes acceptées.

Ainsi a-t-il été pris note d'un certain nombre de rapports, comme par exemple celui sur le trafic des œuvres culturelles, et de nombreuses **résolutions ou déclarations** ont été approuvées :

- pour confirmer **des engagements** (sur l'eau ,l'océanographie, l'éthique à propos des questions climatiques, le suivi de l'internet ou des questions relatives à l'Éducation libre, la préservation de la culture dans les pays victimes de catastrophes naturelles, appel pour la promotion du pluralisme au service de la Paix ou des Humanités suite au colloque de Liège, résolution sur la sécurité des journalistes, le sport, les chercheurs, la reconnaissance des diplômés etc)
- ou pour **entériner la désignation de nouveaux établissements de catégorie 2** dans différents secteurs (centre international pour le **patrimoine documentaire** en Corée, centre pour la **promotion des droits de l'Homme** en Autriche, un centre d'étude sur **l'évolution, l'adaptation et la dispersion humaine** en Asie (Indonésie), un centre consacré au **rapprochement culturel** (Kazakhstan) sept centres reconnus dans le secteur des sciences...)
- ou encore pour acter **l'officialisation d'un thème** (ex la journée de la Lumière) ou décréter l'importance d'un sujet jugé essentiel (décennie de l'océanographie).

On entend toujours autant de propos insistants pour saluer et inciter à **l'encouragement les échelons décentralisés de l'UNESCO (bureaux nationaux, inter- régionaux, chaires UNESCO, Commissions nationales)**, mais on déplore l'insuffisance des moyens mis à leur disposition.

A remarquer l'importance accordée au **Forum des jeunes**, dont deux de leurs représentants sont venus présenter leurs propositions devant les différentes Commissions en rapport avec les différents domaines.

La question financière est souvent rappelée comme une contrainte sérieuse, ce qui, lors des délibérations au sein des Commissions, amène certaines délégations à appeler à se préoccuper du financement lorsque sont prises de nouvelles résolutions susceptibles d'avoir un impact budgétaire. On évoque **les partenariats ou les**

ressources extra-budgétaires comme moyens de pallier l'insuffisance des ressources budgétaires ordinaires tout en reconnaissant les limites qu'il faut savoir fixer à ces financements d'appoint.

A aussi été reconnu comme très bénéfique (notamment pour la sensibilisation des populations et pour une plus grande efficacité) tout ce qui amène des **coopérations ou des mises en réseau** : réseau des géo-parcs ou des réserves de biosphères, réseau des villes créatives ou des villes vertes, coopération inter-agences, ou régionales.

Sur de nombreuses questions ou sur beaucoup des activités ou chantiers conduits ces deux dernières années, **les participants ont indiqué leur satisfaction et salué les efforts fournis par le secrétariat** et les services, estimant que **l'ensemble est resté conduit en respectant les priorités stratégiques (Afrique, Égalité des genres, Agenda 2030, Accords de Paris)** et avec le souci d'une plus grande **transparence et efficacité (budgets intégrés, orientés sur les résultats)**.

L'agenda 2030 est quasiment partout mentionné comme élément structurant, sur lequel il y a lieu de s'aligner avec **l'ODD4 Éducation** comme principale référence et pour lequel l'UNESCO a été consacré comme chef de file ; il a aussi été fait observer que sur plusieurs autres objectifs l'UNESCO avait pleinement vocation à intervenir (**ODD6 Eau, ODD16 Accès à l'information** notamment).

S'il y a eu le plus souvent de larges consensus lors des délibérations au sein des Commissions, certaines délégations sont parfois intervenues pour exprimer leurs réserves notamment lors de certains échanges au sein de la Commission Communication Information (à propos de la sécurité des journalistes ou du suivi de l'internet en particulier), réserves exprimées à l'évidence sur la base de positions politiques, mais dans l'ensemble, même si certaines délégations ont pu dire leur agacement de voir parfois une trop grande politisation, ce biais ne s'est pas révélé excessivement présent.

L'intervention la plus longue a concerné **les Commissions Relations Extérieures, Finance et Administration** dont les sujets au demeurant sont essentiels pour le bon fonctionnement de l'institution. Lors de leurs délibérations internes de nombreux pays sont intervenus.

Plusieurs questions posées lors de la restitution en séance plénière ont concerné **l'effet du retrait américain**, qui, même si on donne des réponses de nature à rassurer quelque peu (au moins pour 2018), témoigne d'un souci réel. Ce souci est par ailleurs exprimé par la Présidente qui a rappelé **l'ampleur des retards quant aux versements (77 États non à jour de leurs cotisations à fin octobre)**.

Un point examiné en Commission a concerné **les ONG**. La Direction générale auditionnée a dit l'intérêt que représente **le dialogue avec la société civile** dont les ONG, avec lesquelles, est-il dit, l'UNESCO entretient **un dialogue de qualité**. Cet avis est partagé par la Commission, mais il est rappelé que les travaux conduits sont de nature intergouvernementale et qu'il faut se garder de l'oublier quand bien même ces dialogues avec d'autres acteurs se justifient.

Outre la situation budgétaire, y compris la situation du **fonds de roulement** qui constitue maintenant une variable de bouclage sensible, les principaux autres sujets examinés sont les suivants :

- l'audition de l'**audit externe** (par M D MIGAUD) de la **Cour des Comptes française** qui achève sa mission et se voit remplacée par le Canada. On a fait remarquer que sur l'ensemble des années couvertes 130 rapports ont été établis, des rapports qui, ainsi que l'a dit M STEFANINI, sont une mine de renseignements. On a aussi indiqué une relative satisfaction des contrôleurs qui ont vu que plus de 60% de leurs recommandations sont maintenant appliquées.
- **report de 62 à 65 ans de l'âge du départ à la retraite** (comme pour l'ensemble du système onusien). Il est confirmé que ce sera applicable, avec une certaine souplesse, à partir de 2018 et non en 2019 ou 2020 comme cela a pu être demandé. Les débats ont été très longs.
- **le sujet « gouvernance »** a lui aussi été largement débattu. Un grand nombre des recommandations ont été acceptées, mais 4 restées entre crochets n'ont pas pu trouver un point d'accord. Elles concernent la question des mandats (limitation du nombre de renouvellement), l'exercice des droits de vote et les conditions dans lesquelles s'organise la désignation d'un nouveau directeur général. La question va continuer d'être examinée notamment sous l'angle juridique (modification de l'acte constitutif à prévoir éventuellement).

Par ailleurs, les recommandations concernant les organes subsidiaires n'ont pas été retenues.